
La Bourse de Casablanca lance le nouvel indice MSI20 (Morocco Stock Index 20)

- **Le MSI20 regroupe les 20 valeurs les plus liquides cotées à la Bourse de Casablanca**
- **Un indice nouvelle génération pour mieux refléter les échanges sur le marché boursier**
- **Il a été mis en place par la Bourse de Casablanca en étroite collaboration avec le Comité Scientifique des Indices**
- **Le MSI20 appelé à devenir l'un des 2 indices vedettes de la place casablancaise aux côtés du MASI**

Répondant aux besoins des opérateurs, et dans le cadre de sa stratégie de développement de son offre de produits et services, **la Bourse de Casablanca met en place l'indice Morocco Stock Index 20 (MSI20).**

Cet indice nouvelle génération a été conçu afin de refléter la performance des cours des 20 entreprises les plus liquides cotées à la Bourse de Casablanca. Il permettra ainsi de **répondre aux attentes des investisseurs** intéressés par les valeurs les plus liquides ; de **mieux refléter la physionomie de la Bourse de Casablanca** à travers le mix capitalisation flottante/volume et de **représenter les principaux secteurs d'activité** de la cote.

L'important travail collaboratif qui a permis la conception et le lancement du MSI20 traduit l'attention particulière que le marché attache aux indices boursiers. Ces derniers, en plus de refléter la tendance du marché, de proposer un indicateur de performance, servent de baromètre et de référence pour les gestionnaires de portefeuilles. Ils constituent ainsi des **dispositifs essentiels pour accompagner le développement et la liquidité de tout marché boursier.** A cet égard, le MSI20 est amené à devenir **l'indice de référence de la Bourse de Casablanca aux côtés du MASI**, diffusé en temps réel dans 30 pays auprès de plus de 400 institutions financières et agences de presse et d'information financière.

Le MSI20 **tient compte des meilleures pratiques internationales ainsi que des spécificités de notre marché.** Il a été mis en place par les équipes de la Bourse de Casablanca, **en étroite collaboration avec le Comité Scientifique des Indices.**

Les 20 valeurs qui composent le MSI20 sont retenues, parmi les 40 plus grandes capitalisations flottantes et ce, sur la base du volume sur le marché central et la fréquence de cotation. Ces deux derniers indicateurs sont notés et la somme des deux scores est centrée-réduite afin d'homogénéiser les données. Par ailleurs, un plafonnement de 20%, 15% et 10% en harmonie avec les règles prudentielles imposées aux OPCVM est appliqué à ces valeurs. La somme des valeurs qui dépassent le seuil de 10% est capée à 45% de la capitalisation flottante

Communiqué

Casablanca, le 08 décembre 2020



de l'échantillon. La révision de la composition de cet indice sera effectuée annuellement au mois de septembre.

Ces règles de gestion feront l'objet d'un examen régulier par la Bourse de Casablanca, afin de garantir qu'elles continuent à refléter au mieux les objectifs de l'indice.

A propos de la Bourse de Casablanca

La Bourse de Casablanca a été créée en 1929. Elle exerce sous la tutelle du Ministère de l'Economie et des Finances dans le cadre d'un cahier des charges et a pour mission d'enrichir de manière continue l'offre de produits et services, de développer et de déployer une stratégie globale commune aux différentes composantes du marché boursier, d'en développer l'infrastructure, de contribuer à son développement et de gérer des entités consécutives de l'infrastructure relevant de la Holding.

La Bourse de Casablanca se positionne parmi les principales places en Afrique. A fin 2019, sa capitalisation s'est établie à 65,3 milliards USD et ses volumes à 7,9 milliards USD. Depuis quelques années, la Bourse de Casablanca a renforcé son ouverture sur les places financières africaines, ainsi que ses relations avec les opérateurs du continent.

A propos du Comité Scientifique des Indices

Dans le cadre de la bonne gouvernance de ses indices, la Bourse de Casablanca a voulu s'associer à un comité scientifique. Ce Comité Scientifique mène une réflexion globale sur les Indices de la Bourse de Casablanca.

Le Comité scientifique a pour mission de mener une réflexion globale sur les orientations générales des Indices de la Bourse de Casablanca. Indépendant de la Bourse de Casablanca, il exerce son libre arbitre dans l'intérêt des marchés et des investisseurs.

Le Comité Scientifique est composé de représentants de la Bourse de Casablanca, de représentants des autorités de régulation (Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) et Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS)), des investisseurs institutionnels (Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurance (FMSAR) et Association des Sociétés de Gestion et Fonds d'Investissement Marocains (ASFIM)), ainsi que d'experts indépendants tels que des professionnels des marchés financiers, économistes et universitaires experts en statistiques et finance.

Le Comité est présidé à tour de rôle par les membres indépendants. Son président actuel est M. Hassan SAYARH, Directeur Général du Groupe HEM.

Communiqué

Casablanca, le 08 décembre 2020



Contacts Communication Externe & Relations Presse

Sofia Bettioui / +212 (0)661 868 164 / bettioui@casablanca-bourse.com

Assia Warrak / +212 (0)666 269 886 / warrak@casablanca-bourse.com